

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01290 Numéro SIREN : 808 597 728 Nom ou dénomination : SUPERADOUR
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2019 sous le numéro de dépôt 7489

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/7489

Déposant :

Nom/dénomination : SUPERADOUR

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 808 597 728

N° gestion : 2014 B 01290



SUPERADOUR

SAS au capital de 20.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
808 597 728 RCS CAEN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

La soussignée,

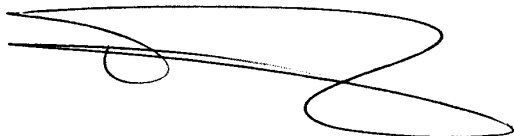
DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, soit – **2.539.931,80 euros**, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi porté à – 22.321.487,44 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Superadour S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Superadour S.A.S.

ZI route de Paris - 14120 Mondeville

Ce rapport contient 32 pages

Référence : CBD-192-046

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Superadour S.A.S.

Siège social : ZI route de Paris - 14120 Mondeville
Capital social : € 20 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique de la société Superadour,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Superadour S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2019

KPMG S.A.



Caroline Bruno-Diaz
Associée

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2018

1.1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	181 436	88 301	93 135	109 194
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				-3 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 505 081	1 462 090	5 042 991	5 289 855
Installations techniques, mat. et outillage	4 300 644	1 669 300	2 631 345	3 115 056
Autres immobilisations corporelles	178 492	96 249	82 243	96 023
Immobilisations en cours	397 184		397 184	258 099
Avances et acomptes	7 389		7 389	7 389
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	11 570 226	3 315 941	8 254 286	8 871 856
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 552 774	425 156	10 127 618	11 521 522
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 916 266	11 255	4 905 012	324 900
Autres créances	5 685 672	2 055	5 683 617	13 481 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 303 386		1 303 386	2 564 709
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	26 922		26 922	
ACTIF CIRCULANT	22 485 021	438 466	22 046 555	27 892 217
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 055 247	3 754 407	30 300 840	36 764 073



1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-19 781 556	-15 083 822
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 539 932	-4 697 733
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	741 991	590 820
CAPITAUX PROPRES	-21 559 496	-19 170 736
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 204 061	1 613 446
Provisions pour charges	3 648 755	3 503 563
PROVISIONS	4 852 816	5 117 009
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	17 750	11 250
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		383
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 461 858	4 055 855
Dettes fiscales et sociales	4 595 823	5 261 999
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	373 877	318 868
Autres dettes	32 558 211	41 169 446
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	47 007 520	50 817 800
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 300 840	36 764 073

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	140 741 237		140 741 237	145 298 970
Ventes de marchandises	122 261 401		122 261 401	126 544 215
Production vendue de biens	17 807 099		17 807 099	18 296 690
Production vendue de services	672 737		672 737	458 065
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			142 640 972	146 904 283
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 504 849	1 325 399
Autres produits			394 887	279 913
CHARGES D'EXPLOITATION			145 363 502	151 434 577
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			114 591 450	119 775 769
Variation de stock (marchandises)			1 387 571	-743 289
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 122 958	11 613 851
Impôts, taxes et versements assimilés			1 233 788	1 454 891
Salaires et traitements			10 611 174	12 100 352
Charges sociales			5 213 476	4 859 272
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 345 412	1 303 393
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			437 977	450 614
Dotations aux provisions			387 816	614 131
Autres charges			31 879	5 592
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 722 530	-4 530 294
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			45 579	35 770
Dotations financières aux amortissements et provisions			705	
Intérêts et charges assimilées			44 874	35 770
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-45 579	-35 770
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 768 109	-4 566 064

SUPERADOUR

Annexe comptable au 31/12/2018

PRODUITS EXCEPTIONNELS	154 056	781 722
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 089	808
Produits exceptionnels sur opérations en capital	99 548	696 816
Reprises sur provisions et transferts de charges	53 419	84 099
CHARGES EXCEPTIONNELLES	828 615	1 962 275
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	125 884	472 346
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	105 067	715 544
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	597 664	774 386
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-674 559	-1 180 553
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 735	132 335
Impôts sur les bénéfices	-912 471	-1 181 220
TOTAL DES PRODUITS	142 795 028	147 686 005
TOTAL DES CHARGES	145 334 960	152 383 738
BENEFICE OU PERTE	-2 539 932	-4 697 733

8



ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'd' or 'a' shape.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Dans le cadre du plan de transformation initié par le Groupe Carrefour en janvier 2018, la société a mis en place sur l'exercice un Plan de départ volontaire. Les impacts de ce plan sont enregistrés dans le résultat exceptionnel et les coûts non encore engagés à la clôture de l'exercice ont fait l'objet d'une provision pour charges.

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

NEANT

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03, n° 2015-06 et n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 sont amortis sur une durée économique de 3 à 4 ans. Fiscalement, ils sont amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce.

Les dotations aux provisions pour dépréciations comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **0** euros.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 8 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 4 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur des fonds est déterminée selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC. Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est

11



A handwritten signature in black ink.

inférieure à la valeur comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce par imputation en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant ce fonds.

Une provision est constituée si la valeur actuelle ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs composant ledit site.

Les dotations aux provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **0** euros.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs sont dépréciés au regard de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de provisions raisonnables d'exploitation.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été réévalués en fonction de la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, soit en immobilisations financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

Les stocks des activités de « détail » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré s'ils proviennent de la Supply Chain et au dernier Prix de Revient facturé pour les autres stocks.

La valeur d'inventaire représente le prix d'achat net de ristournes contractuelles ou exceptionnelles et les frais accessoires.

Les emballages récupérables sont compris dans les stocks.

Une provision pour démarque inconnue est constituée pour la période transitoire entre la date d'inventaire et la date de clôture pour les stocks des activités de « détails ».

Pour les stocks des activités « grossistes », la démarque inconnue est comptabilisée en temps réel du fait de l'inventaire permanent.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

La provision pour dépréciation des stocks comptabilisée à la clôture de l'exercice est de **425 156 euros**.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à **1 643 753** euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **1 643 753** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- **1 493 480** euros au titre des engagements de retraite ;
- **150 273** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair, selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **1.60 %**
- Taux d'évolution des salaires : **2.05 %**
- Taux de charges sociales : **45 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- L'âge de départ à la retraite :
 - o Pour les cadres, à l'âge minimum légal de départ en retraite ;
 - o Pour les agents de maîtrise et employés : 61.5 ans pour ceux nés avant 1961 et 62 ans pour les autres.

- **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi**

Dans la continuité des exercices précédents, et pour renforcer sa compétitivité, Carrefour a poursuivi sur l'exercice ses efforts en terme :

- d'investissements ;
- de recrutements, de formations de ses collaborateurs dans ses points de vente et fonctions de supports.

14



A handwritten signature in black ink.

Le montant du crédit d'impôt Compétitivité Emploi pour l'exercice 2018 s'élève à **602 380** euros. Il est présenté au crédit de la ligne « impôt sur les bénéfices » dans le compte de résultat de la société.

- **Informations en matière de crédit-bail immobilier**

Les redevances restant à payer ainsi que le prix d'achat résiduel sont :

- Indexés sur la base du dernier indice appliqué par l'établissement prêteur ;
- Actualisés sur la base de taux d'actualisation dépendant de l'année de commencement de construction.

Lorsque plusieurs dates de levée d'option sont prévues au contrat, le montant des redevances et du prix d'achat restant à payer sont déterminés en fonction de la première date d'option.



Carrefour



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'd' or similar character.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus						
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	157 592	41 046		17 202		181 436
TOTAL	157 592	41 046		17 202		181 436

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre	1 874 446	191 591		19 705		2 046 333
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	4 240 469	261 265		42 985		4 458 749
Installations, matériels	4 177 834	163 538		40 728		4 300 644
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 079	33 773		11 360		178 492
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	258 099	557 814	416 119	2 610		397 184
Avances et acomptes	7 389					7 389
TOTAL IMMOS CORPORELLES	10 714 315	1 207 982	416 119	117 388		11 388 790
Participations						
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOS FINANCIERES						
TOTAL	10 714 315	1 207 982	416 119	117 388		11 388 790

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus						
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	52 158	39 694	3 550			88 301
TOTAL	52 158	39 694	3 550			88 301

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Terrains						
Constructions et agencements	825 059	646 228	9 197			1 462 090
Installations - Matériels	1 062 778	618 374	11 852			1 669 300
Autres Immos corporelles	60 056	41 117	4 924			96 249
TOTAL	1 947 893	1 305 719	25 973			3 227 639

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce					
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL					

4.1.6. Stocks d'immobilisations

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions	Valeur nette au 31/12/2018
TOTAL							

4.1.7. Etat des échéances et des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2018	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	10 628 860	10 628 860	0
Créances clients	4 916 266	4 916 266	
Etat : impôts et taxes diverses	402 747	402 747	
Autres créances	5 282 925	5 282 925	
Charges constatées d'avance	26 922	26 922	
TOTAL	10 628 860	10 628 860	0
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	159 915
Disponibilités	
TOTAL	159 915

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de **20 000** euros divisé en **200** actions de chacune **100** euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	20 000							20 000
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-15 083 822				-4 697 733			-19 781 556
Résultat de l'exercice	-4 697 733		2 539 931		4 697 732			-2 539 932
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	590 820	204 590	53 418					741 991
TOTAL	-19 170 736	204 590	2 593 349		-1			-21 559 496

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
Provisions réglementées :	590 820	204 591	53 419		741 991
- Amortissements dérogatoires	590 820	204 591	53 419		741 991
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	5 117 009	781 594	1 045 787		4 852 816
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	1 613 446	421 085	646 151		1 388 381
- Provisions charges IDR	2 032 266	11 123	399 636		1 643 753
- Autres provisions pour charge	1 471 297	349 386			1 820 683
Provisions pour dépréciation :	459 551	437 977	459 062		438 466
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock	418 824	425 156	418 824		425 156
- Sur actif circulant clients douteux	31 501	10 765	31 012		11 255
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	9 227	2 055	9 227		2 055
TOTAL	6 167 380	1 424 161	1 558 268		6 033 274
Dont :					
- Exploitation		825 792	1 504 849		
- Financier		705			
- Exceptionnel		597 664	53 419		

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTE	Montant brut au 31/12/2018	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	17 750			17 750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 461 858	9 461 858		
Personnel et comptes rattachés	1 940 364	1 940 364		
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux	1 731 842	1 731 842		
Dettes fiscales	923 617	923 617		
Autres dettes	32 558 211	32 558 211		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	373 877	373 877		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	47 007 519	46 989 769	0	17 750
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 144 934
Dettes fiscales et sociales	3 315 196
Autres dettes	21 635
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	362 951
TOTAL	4 844 716

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	26 922			26 922
Produits constatés d'avance				

4.3. RESULTAT**4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires**

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	122 261 401
- Productions de biens	17 807 099
- Prestations de services	672 737
	140 741 237
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	140 741 237
- Etranger	
	140 741 237

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	154 056
- Sur opérations de gestion	
- Rentrées sur créances amorties	1 089
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	13 639
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	85 909
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	53 419
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	
- Reprise provisions dépréciation d'actif	
Charges exceptionnelles :	828 615
- Sur opérations de gestion	
- Frais de personnel	104 956
- Amendes et Pénalités	20 928
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	13 639
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	91 428
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	204 591
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	23 047
- Dotations provisions autres risques	370 026
- Dotation provision dépréciation d'actif	

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 29/06/2018.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 768 109	-912 470
Résultat exceptionnel - participation	-684 294	
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		
TOTAL :	-3 452 402	-912 470

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant.

Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Le montant des emprunts contractés auprès des établissements de crédits s'élève à 0 euros.

5.2. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Installations, matériels, outillages	Autres (Matériel informatique)	Total
Coût d'entrée					
Amortissements :					
- Cumul exercices antérieurs					
- Dotations exercices					
VALEUR NETTE					
Redevances payées					
- Cumul exercices antérieurs					
- Montant de l'exercice					
TOTAL					
Redevances restant à payer					
- A un an au plus					
- A plus d'un an et moins de 5 ans					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					

NEANT

5.3. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks	425 156	141 719
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants	13 310	4 437
Provisions Risques et Charges	2 690 985	896 995
Participation	9 413	3 138
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	409 853	136 618
Abattements sur stock	5 511	1 837
Fidélité	15 333	5 111
TOTAL :	3 569 561	1 189 854
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	741 991	247 330
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	741 991	247 330
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

5.4. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidence des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-2 539 932
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	-912 471
Résultat avant impôt	-3 452 403
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	151 172
- Amortissements fiscaux dérogatoires	151 172
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-3 301 231

5.5. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise	67
Employés, ouvriers	416
TOTAL :	499

5.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.6.1. Les engagements liés à la responsabilité d'associé

Engagements	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	TOTAL
Engagements liés à la responsabilité d'associé (1)					
NEANT					
TOTAL :					

(1) La quote-part de la société dans l'actif de ces SNC ou SC est de :

5.6.2. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	383 744	218 414	165 330	
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL	383 744	218 414	165 330	
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				
TOTAL				

NEANT

5.7. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 973 132 097,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.8. INTEGRATION FISCALE

Notre société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2015 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par notre société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

NEANT

